



Rapport annuel

2025

Physioswiss



Chiffres-clés



11 969

e-mails traités, soit une moyenne d'environ 33 e-mails par jour ouvrable



16 055

appels téléphoniques traités, soit une moyenne d'environ 44 appels par jour ouvrable



457

nouveaux membres, portant le total des membres à 13 277



305

consultations juridiques téléphoniques pour les membres



1763

participant·e·s à 29 cours organisés



470

heures de **conseil** téléphonique sur **les tarifs**

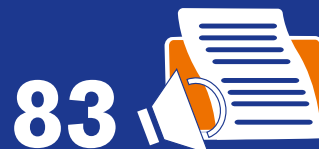


9185

abonné·e·s sur LinkedIn

3 millions

de pages vues sur **notre site Internet**



83

articles dans **les médias** mentionnant Physioswiss



À la une

Introduction du nouveau tarif dans le domaine AA/AM/AI

Après 28 ans, un nouveau tarif de physiothérapie a été introduit le 1^{er} juillet 2025 pour l'assurance-accidents (AA), l'assurance militaire (AM) et l'assurance-invalidité (AI), à la suite de son approbation par l'ensemble des partenaires tarifaires en mars 2025. Le cœur de cette réforme porte sur la structure tarifaire entièrement révisée, qui permet désormais aux physiothérapeutes de facturer leurs prestations en fonction du temps qui leur est effectivement consacré. Cela s'applique non seulement aux traitements réalisés en présence des patient·e·s, mais aussi aux prestations fournies en leur absence. La physiothérapie dispose ainsi d'une structure tarifaire moderne, transparente et adaptée aux réalités professionnelles.

Le passage au nouveau tarif est une réussite et celui-ci est désormais appliqué avec succès.



Étapes importantes

Congrès Physioswiss: l'avenir de la physiothérapie au cœur des débats

Le Congrès de Physioswiss s'est tenu les 24 et 25 octobre 2025 à Bâle. Plus de 700 professionnel-le-s y ont discuté des évolutions actuelles, des résultats de la recherche et des approches pratiques en physiothérapie.

Plus de 80 intervenant-e-s ont proposé un programme varié comprenant des conférences, des ateliers, des tables rondes et des sessions de réseautage. En parallèle, plus d'une centaine de travaux ont été présentés, notamment des abstracts scientifiques sous

forme d'exposés, de slams scientifiques ou de posters. Des groupes spécialisés ont également saisi l'occasion de présenter leur travail via des posters. L'accent a été mis sur le partage d'expériences et le rôle futur de la physiothérapie dans un système de santé en pleine mutation.

L'exposition industrielle a elle aussi suscité un vif intérêt: plus de 40 exposant-e-s ont présenté leurs produits, technologies et solutions numériques destinés aux cabinets.

Intégration de l'évaluation du risque de chute dans l'OPAS 5

En 2025, le Conseil fédéral a inscrit l'évaluation du risque de chute comme nouvelle prestation dans le catalogue de l'Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS), à l'article 5. Il s'agit d'une étape majeure pour la prévention des chutes dans le domaine des soins de santé.

Physioswiss s'est engagée de manière ciblée en amont pour l'ancrage de cette compétence

physiothérapeutique et a activement apporté la perspective spécialisée de la branche tout au long du processus. Avec l'intégration de l'évaluation du risque de chute dans le catalogue des prestations, la Confédération a posé une base essentielle pour l'identification systématique des risques de chute et pour une prise en charge adaptée aux besoins des personnes présentant un risque accru.

Étapes importantes

Programme national de développement de la qualité en physiothérapie ambulatoire

En 2025, Physioswiss a remporté l'appel d'offres de la Commission fédérale pour la qualité (CFQ): l'association est chargée d'élaborer un programme national de développement de la qualité dans le secteur de la physiothérapie ambulatoire. Ce programme est prévu pour une durée d'environ dix ans et est intégralement financé par la CFQ. Pour l'association, il s'agit d'un succès historique.

L'attribution de ce mandat a été précédée d'une phase de préparation intensive d'environ six mois, impliquant de nombreuses parties. Physioswiss a conçu ce programme selon une approche participative et l'a orienté vers l'ensemble du secteur de la physiothérapie ambulatoire en Suisse. Grâce à ce programme, l'association a l'opportunité de poser les fondements et de définir les orientations du développement futur de la qualité en physiothérapie.

Nouvelle stratégie 2026 – 2030: une boussole pour l'avenir

L'année dernière, Physioswiss a élaboré une nouvelle stratégie basée sur une analyse approfondie du contexte et de l'organisation, en étroite concertation avec les principales parties. La stratégie 2026–2030 a été adoptée lors de l'Assemblée des délégué·e·s du 14 juin 2025.

Cette stratégie donne une orientation claire à l'association et sert de boussole pour les cinq prochaines années: elle permet de définir clairement les priorités et de mettre en œuvre les mesures de manière ciblée. Elle s'articule autour de six champs d'action stratégiques, comprenant au total 23 objectifs ambitieux. Ceux-ci sont assortis d'une planification pluriannuelle concrète, d'objectifs annuels et de contrôles réguliers des résultats.



Étapes importantes

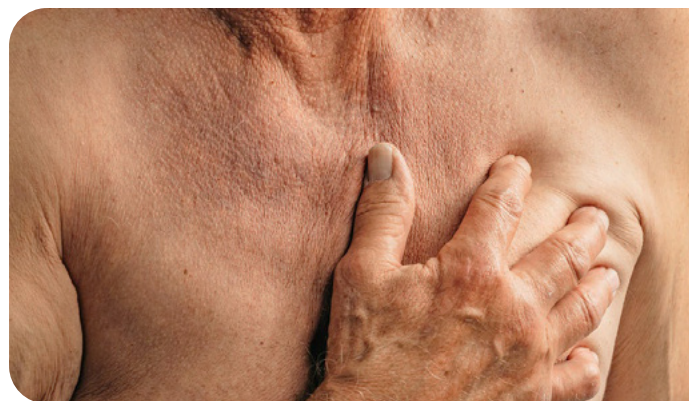
Rendre visible l'impact de la physiothérapie dans toute la Suisse

La physiothérapie joue un rôle central dans le traitement des maladies non transmissibles (MNT). Une étude de la Haute école spécialisée bernoise (BFH), réalisée sur mandat de Physioswiss, le démontre. Grâce à une campagne nationale, Physioswiss a rendu les résultats de cette étude accessibles au grand public.

Fin mai 2025, l'association a lancé cette campagne avec la publication de l'étude, un travail médiatique ciblé, diverses activités sur les réseaux sociaux, ainsi qu'un site Internet proposant une documentation complète. Les cabinets peuvent également y commander du matériel de campagne.

De nombreux-ses patiente-s, physiothérapeutes et sympathisante-s ont participé à

la campagne en créant des témoignages personnalisés (photo et texte) via le générateur de témoignages en ligne. Des personnalités connues, telles qu'Anna Scheurig ou les comédiens de Starbugs, ont également souligné l'efficacité de la physiothérapie par leurs contributions.



De la formation à l'avenir: le profil professionnel de la physiothérapie

Avec son nouveau profil professionnel, Physioswiss a présenté une définition actualisée de la physiothérapie – de la formation initiale aux perspectives d'avenir. Cette version entièrement révisée vise à renforcer l'identité professionnelle au sein de la branche.

La brochure, disponible en version imprimée et en ligne dans les trois langues nationales, s'adresse à toutes les personnes liées au secteur de la physiothérapie, aux future-s physiothérapeutes, ainsi qu'à toute personne intéressée. Elle présente les prestations actuelles des physiothérapeutes, leurs compétences, ainsi que la diversité de leur quotidien professionnel. Le texte est enrichi d'une préface de la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, cheffe du Département fédéral de l'intérieur (DFI).



La brochure peut être téléchargée au format PDF sur le site Internet de Physioswiss, où des informations complémentaires sur le profil professionnel sont également disponibles.



Autorisations de pratiquer: de plus en plus de cantons assouplissent leur position

Après des années d'incertitude quant aux personnes soumises à l'obligation de détenir une autorisation de pratiquer, la situation s'est clarifiée dans quatre cantons supplémentaires en faveur des physiothérapeutes: les cantons de Zurich, Bâle-Campagne, Schaffhouse et Schwytz n'exigent désormais une autorisation que pour les physiothérapeutes occupant une fonction de direction ou une responsabilité professionnelle.

Ce succès est le fruit d'une approche différenciée dans chacun de ces cantons. La situation initiale a d'abord été analysée afin de définir une stratégie adaptée. Selon le canton, celle-ci a varié: de simples entretiens avec les autorités à des interventions politiques, voire jusqu'à des actions en justice.

Rencontre fructueuse avec des conseillères et conseillers nationaux et aux États

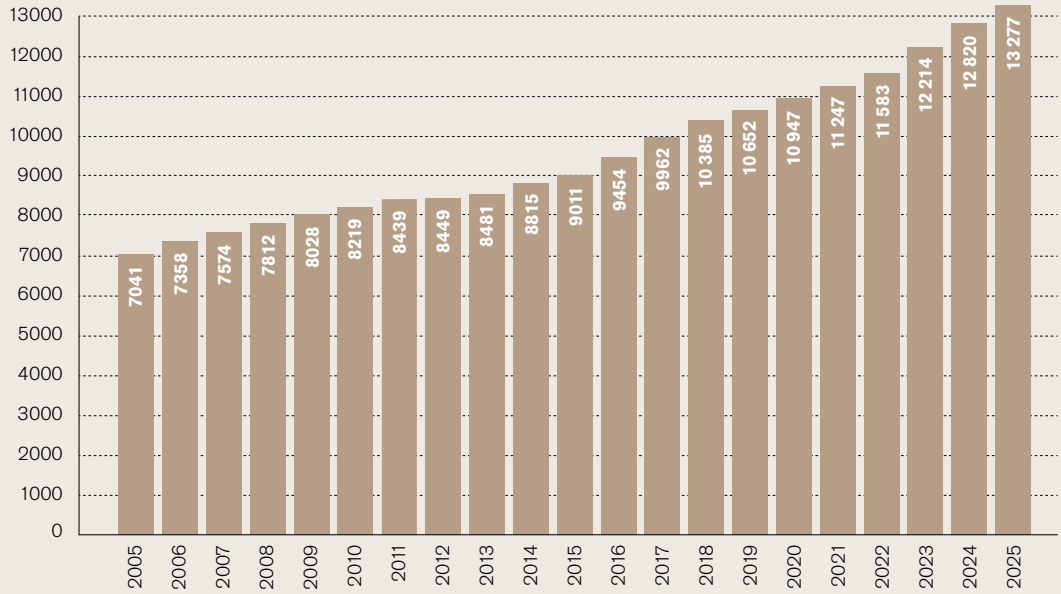
Lors de la session d'été, une nouvelle rencontre a eu lieu avec le Groupe parlementaire Physiothérapie. Ce groupe compte 24 conseillères et conseillers nationales, aux et aux États issus-e-s de tous les partis. Physioswiss a tout d'abord présenté la campagne «La physiothérapie agit» et fait le point sur l'état des négociations tarifaires.

Les participant-e-s ont ensuite discuté du thème «Un système de santé à bout de souffle – existe-t-il une solution politique pour la physio-

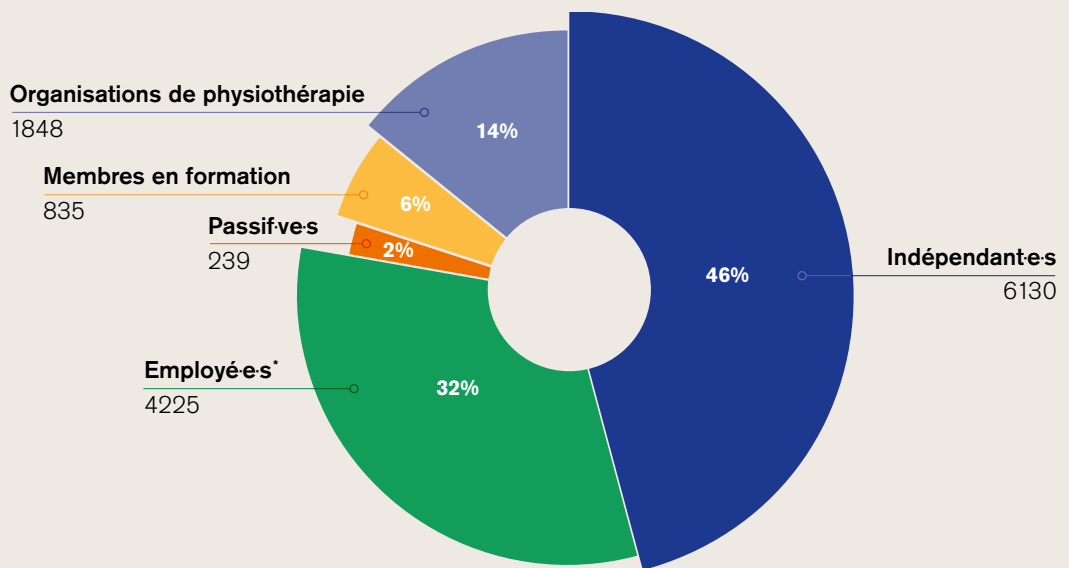
thérapie?» Les discussions ont porté sur les mesures politiques susceptibles de soutenir au mieux nos revendications en faveur d'un renforcement de la physiothérapie ambulatoire et d'une adaptation des tarifs à la réalité des coûts, dans l'hypothèse où les négociations échoueraient. Les parlementaires ont manifesté une grande volonté de soutenir les physiothérapeutes, confirmant une fois de plus que notre profession bénéficie d'une large reconnaissance dans le monde politique.

Physioswiss en chiffres

Évolution du nombre de membres



Catégories de membres



* y compris les adhésions des physiothérapeutes-chef-fes de l'organisation de physiothérapie

Bilan	31.12.2025	31.12.2024
Actif	CHF	CHF
Liquidités	1 465 966.93	1 991 926.74
Créances résultant de livraisons et prestations	943 105.30	33 238.30
Autres créances à court terme	118 356.29	4 731.00
Réserves	1.00	1.00
Compte de régularisation actif	349 393.94	483 155.63
Actif circulant	2 876 823.46	2 513 052.67
Immobilisations financières	3 660.00	3 660.00
Immobilisations corporelles	3.00	3.00
Actif immobilisé	3 663.00	3 663.00
Total de l'actif	2 880 486.46	2 516 715.67
Passif	CHF	CHF
Dettes résultant de livraisons et prestations	327 093.93	291 759.29
Autres dettes à court terme	74 329.88	36 888.15
Compte de régularisation passif	906 717.40	143 731.58
Provisions à court terme	122 867.15	166 104.65
Capitaux étrangers à court terme	1 431 008.36	638 483.67
Provisions à long terme	147 796.53	576 550.43
Capitaux étrangers à long terme	147 796.53	576 550.43
Capital de base	733 759.38	733 759.38
Réserves de bénéfiques facultatives	567 922.19	567 922.19
Capitaux propres	1 301 681.57	1 301 681.57
Total du passif	2 880 486.46	2 516 715.67

Compte de résultat

	CHF	CHF
Produits généraux de l'association	3 595 833.12	3 536 977.56
Produits Profession/Qualité	149 625.35	197 270.05
Produits Communication/Édition	1 008 390.49	833 302.37
Produits des prestations de services de l'association	4 753 848.96	4 567 549.98
Charges générales directes de l'association	337 918.73	254 410.02
Charges Profession/Qualité	204 135.27	307 952.86
Charges Communication/Édition	919 866.65	1 174 546.30
Charges liées aux projets (stratégiques)	69 504.32	45 175.20
Charges liées aux prestations de services de l'association	1 531 424.97	1 782 084.38
Résultat brut après charges de prestations	3 222 423.99	2 785 465.60
Charges de personnel	2 715 218.09	2 610 381.87
Résultat brut après charges de personnel	507 205.90	175 083.73
Charges locatives	102 810.75	105 975.60
Entretien, réparations et remplacement des immobilisations corporelles mobilières	9 307.94	12 128.90
Assurances, taxes, redevances	90 333.85	60 794.75
Charge d'énergie et d'élimination des déchets	12 813.01	11 006.35
Charges administratives, informatique	586 618.81	608 623.13
Autres charges d'exploitation	131 813.54	162 096.18
Charges d'exploitation	933 697.90	960 624.91
Résultat d'exploitation avant amortissements et corrections de valeur, résultat financier et impôts (EBITDA)	-426 492.00	-785 541.18
Résultat d'exploitation avant résultat financier et impôts (EBIT)	-426 492.00	-785 541.18
Résultat financier	-1 807.60	-122.19
Charges et produits hors exploitation, extraordinaires, uniques ou hors période, impôts	428 299.60	785 663.37
Résultat d'exploitation avant impôts (EBT)	-428 299.60	-785 663.37
Résultat annuel	0.00	0.00

Rapport de l'organe de révision



Tél. +41 41 925 55 55
www.bdo.ch

BDO SA
Bahnhofstrasse 7b
6210 Sursee

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée des délégués de l'**

Association Suisse de Physiothérapie physioswiss, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) de l'Association Suisse de Physiothérapie physioswiss pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction/le comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sursee, 2 avril 2026

BDO SA

Silvan Nietlispach
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

André Vonarburg
Expert-réviseur agréé



Partenariats

Partenaire principal



frei-swiss.ch

Mentions légales

Publié par

Physioswiss
Dammweg 3
3013 Bern
058 255 36 00
info@physioswiss.ch
www.physioswiss.ch

Mise en page

Stämpfli AG
physioswiss@staempfli.ch

Relecture (allemand)

risch communications gmbh

Traduction

Delicatext (FR/IT),
Delphine Rowell (FR),
Vera Pagnoni (IT)

Photographie

Phil Wenger Photography GmbH
Physioswiss